

Vérification des appareils de levage

Contrôle Selon l'arrêté du 1er mars 2004 modifié, Code du travail article R4323-23, circulaire DRT n°2005-04 du 24 mars 2005
 Vérification générale périodique



Client

ENCHERES MAT
 IMPASSE DE TOULOUSE
 ZI DE TAVERNIE
 31150 BRUGUIERES

Lieu d'intervention

Dépôt ENCHÈRES MAT
 BRUGUIERES

Identification de l'équipement

Marque : MULTITEL
 Type : MT182DS
 Marquage : CE
 N° Constructeur : 18651
 Porteur : NISSAN
 Immat. / châssis : AS002WE
 N° Client : 1631308
 CMU en daN : 200
 Compteur : 149365 km

Modèle :
 Année : 2 010

Conditions de la vérification

Appareil mis à disposition clairement identifié pendant le temps nécessaire : Oui
 Mise à disposition de la notice d'instructions : Non
 Mise à disposition de la déclaration de conformité (appareils neufs) : Non
 Mise à disposition du certificat de conformité (appareils d'occasion) : Non
 Rapports des vérifications précédentes mis à disposition : Non
 Carnet de maintenance mis à disposition : Non
 Mise à disposition des moyens nécessaires à l'accès aux parties à examiner : Oui
 Mise à disposition des charges d'essais et/ou d'épreuves : Oui
 Mise à disposition du personnel nécessaire à la conduite de l'appareil : Non

Conclusion de la vérification

Les vérifications réalisées dans les limites de la présente mission ont fait apparaître des anomalies ou défectuosités auxquelles il y a lieu de remédier.

Récapitulatif des observations

- 1 Commande de prise de force non fonctionnelle
- Trouver l'origine et y remédier
- 2 Pas d'essais en charge de réalisés car prise de force inopérante
Contrôle visuel seulement - Faire réaliser les essais en charge avant toute manutention de personnel
- 3 Niveau à bulle inopérant - Y remédier
- 4 Suintement hydraulique sur pompe de secours - Y remédier
- 5 Jeu dans la couronne d'orientation du panier - Y remédier
- 6 Panier détérioré - Y remédier rapidement
- 7 Déformation du plateau d'accès au panier - Y remédier
- 8 Voyant de défaut de replis allumé en permanence - Trouver l'origine et y remédier

Représentant client :

Vérificateur : David MALECAMP